

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CRÉPOL
DU 5 MAI 2026

Présents : Mmes REBOULET Florence, DEROUX Gwendoline, BERGER Géraldine, PLACE Emmanuelle, RONCERAY Stéphanie, BLACHON-PLETINCKX Christelle, Mrs BURCET Richard, MONNET Jean-Michel, PAPEAU Jean-Claude, GERMAIN Christophe, DOCHIER Franck, GARNIER Christian, REGAL François, MICHALET Thierry,

Absente excusée : Mme VERGARA Carmen

Secrétaire de séance : Mme REBOULET Florence

OUVERTURE DE LA SÉANCE : 20h00

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 30/03/2026

M. le maire demande s'il y a des observations à noter sur le PV du 30 mars 2026. Aucune remarque n'est formulée.

Le CM à l'unanimité des membres présents approuve le procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026.

2 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.

Considérant que les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Considérant qu'un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Considérant que lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 10 hectares au minimum, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts.

VU l'article 1650 du Code Général des Impôts,

VU l'article L.2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Décide de dresser une liste de présentation de 24 noms de contribuables parmi lesquels le Directeur départemental des finances publiques procèdera à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la C.C.I.D.

Le conseil municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner la liste des personnes ci-dessous susceptibles de siéger à la commission communale des impôts directs :

Membres titulaires : 12 noms

Monsieur MONNET Jean-Michel

Madame REBOULET née LEFORESTIER Florence

Monsieur MICHALET Thierry

Madame BLACHON-PLETINCKS née BLACHON Christelle

Madame PLACE Emmanuelle

Monsieur GARNIER Christian

Madame RONCERAY née PAYET Stéphanie

Madame DONGER née BESSON Christine

Madame DUCLAUX née JULLIEN Laure

Monsieur BACHELIN Stéphane

Monsieur REGAL Christian

Monsieur CLUZE Jean-Michel

Membres suppléants : 12 noms

Monsieur PAPEAU Jean-Claude
Madame BERGER Géraldine
Monsieur REGAL François
Monsieur GERMAIN Christophe
Madame DEROUX Gwendoline
Madame VERGARA Carmen
Monsieur DOCHIER Franck
Madame BOISSIEUX Annie
Madame ROZERON née VINCENT Brigitte
Monsieur BOS Nicolas
Monsieur BUISSONNET Michel
Monsieur GIVET André

autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3 – FRAIS SUCCESSION ACQUISITION TERRAIN CONSORTS GERIN

Suite à de nombreux mails échangés avec le propriétaire concernant les frais, un accord n'a toujours pas été trouvé et la décision est reportée au prochain conseil.

4 – POINT SUR LE CHAUFFAGE POUR LOGEMENT AU-DESSUS DE LA BIBLIOTHEQUE

Une entreprise a fait parvenir deux devis mais le conseil municipal attend d'autres devis avant de se prononcer sur le choix du chauffage de remplacement.

5 – POINT SUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDÉOPROTECTION

Un contrat de maintenance d'un montant de 1870 € sera signé avec l'entreprise Volfeu.

Le maire et un adjoint ont suivi une formation sur la consultation et les règles régissant la consultation des vidéos. A la suite de cette formation, un registre de consultation a été mis en place.

6 – SCDECI : OPTION MODELISATION

La société Naldéo a réalisé le SCDECI de la commune et cette étude a été menée en parallèle du schéma directeur d'eau potable du SIEH. Dans le cadre de ce dernier, une modélisation des réseaux d'eau potable a été réalisée à l'échelle du syndicat. L'offre du SDAEP prévoyait également, en option, la possibilité de réaliser une modélisation d'aménagements DECI dédiée à notre commune. Un document présentant des secteurs identifiés comme pertinents à modéliser sur la commune nous a été envoyé par la société Naldéo. Cette option ayant un coût et les travaux n'étant pour l'instant pas prévus, le conseil municipal ne souhaite pas faire effectuer l'option modélisation.

7 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES COLLINES – ABRICOT

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Le Maire souhaite en discuter avec les autres communes avant de prendre une décision.

8 – AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION D'UN ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES PRÉSENTÉS PAR LA SAS DEROUX Frères SITUÉE A ARTHEMONAY

Monsieur le maire expose à l'assemblée le projet de la SAS DEROUX Frères d'extension d'un élevage de volailles de poules pondeuses dont la capacité autorisée actuelle est de 121 800 places jusqu'à une capacité de 121 800 places de poulets. Le site actuel comprend trois poulaillers. Le projet nécessite la construction de deux bâtiments d'élevage supplémentaires. Ces deux bâtiments comprendront un élevage de poules pondeuses en volière.

Monsieur le maire précise que ce projet est implanté sur la commune d'Arthemoney.

Monsieur le maire informe qu'une ouverture de consultation du public a lieu à Arthemoney jusqu'au mardi 21 juillet 2026 inclus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis

favorable sur le projet d'extension d'un élevage de poules pondeuses de la SAS DEROUX Frères située à Arthemonay.

9 – NOMINATION D'UN SECOND RÉFÉRENT AMBROISIE

François Régat a été nommé second référent ambroisie.

10 – NOMINATION RÉFÉRENTS MULTI ESPECES : ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE

BERGER Géraldine, BLACHON-PLETINCKX Christèle, RONCERAY Stéphanie sont nommées référentes Multi Espèces : Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine. Un dossier explicatif sera envoyé aux référents concernés.

11 – VRAGGLO : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du mail de Valence Romans Agglo reçu le 27 avril 2026, le sollicitant pour désigner un représentant relatif à la mise en œuvre de prestations de services (humains, matériels et de locaux) dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme REBOULET Florence comme représentante titulaire du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de VRAGGLO, désigne Mme PLACE Emmanuelle comme représentante suppléante.

12 – COMMÉMORATION DU 8 MAI

Rendez vous est donné aux conseillers à 10h50 au monument aux morts.

Lecture du discours sera fait par le maire et dépôt de gerbe prévue à 11h suivi d'un moment de convivialité.

13 – PRÉPARATION FETE DU VILLAGE DU 10 MAI

Arrêté communal prévue pour l'interdiction de stationner sur la route du chalon afin de faciliter la circulation. Le Maire et un adjoint pose les panneaux et les rubalise le dimanche matin.

Commande chez Utile pour la préparation de l'apéritif offert par la mairie lors de la Fête du village.

Le conseil se réunit à 10h le dimanche matin pour la préparation et le service de l'apéritif.

14 – COURSE DE VÉLO DU 8 JUIN

Des instructions pour le passage de la course du 8 juin ont été données lors de la réunion de préparation : fermeture de tous les accès à la départementale de 11h30 à 13h30 avec des barrières.

Pensez à prévenir les personnels des aides à la personne qui n'auront pas accès à tous leurs adhérents pendant ce créneau horaire, ainsi que les entreprises de transports et autres.

15 – VRAGGLO : RENCONTRE DES ÉLUS MUNICIPAUX DU TERRITOIRE LE 17 JUIN A VALHERBASSE

Valence Romans Agglo présentera son projet de territoire pour les années à venir au cours de cette rencontre.

16 – QUESTION DIVERSES :

- Pour la commission de contrôle des listes électorales les référents nommés sont :
Titulaire : VERGARA Carmen - Suppléant : DOCHIER Franck
- Les Crépolettes souhaite faire le Raid Corsica. Pour les aider à financer cette course, elles organisent une randonnée le dimanche 17 mai au départ du bois de Bourdogne sur une distance de 11 Kms.

- L'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales aura lieu le vendredi 5 juin au sein du conseil municipal. Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre prochain.
- Suite au sinistre sur le pilier et mur du cimetière, une déclaration auprès de Groupama et un constat amiable a été établi. Un devis avec une option molasse et un devis avec option poteau béton + imitation molasse a été reçu. Faire le point avec l'assurance.
- La bibliothèque souhaite que la mairie signe une convention avec l'agglo, afin que les membres de la bibliothèque de Crépol puissent avoir accès à toutes les médiathèques partenaires.
- Bruno OLLAT propose une visite de la Forêt de Bourdogne la semaine du 22 mai, une date plus précise est à définir.
- Concernant la replantation refusée au dernier conseil municipal, l'ONF propose de monter un dossier de mécénat (remplacement de la taxe Carbonne) pouvant aller jusqu'à 80 % du budget.
- L'assemblée générale du CAUE aura lieu le 8 juin à 13h.
- Le Comité Départemental Canicule organise une réunion le vendredi 5 juin à 14h30, Christèle Blachon-Pletinckx se propose de s'y rendre.
- Le mardi 9 juin doit se tenir le comité de pilotage du PIMMS de 10h à 12h la présence d'élus est souhaitée.
- Une visite des archives départementales est proposée aux élus le mardi 9 juin de 10h à 12h.
- La liste des formations proposées par l'AMF sera envoyée aux conseillers municipaux.
- Demande de la part d'un conseiller pour un terrain de jeux pour les jeunes et pour les ados, la discussion est ouverte et le maire précise que ce projet est à l'étude.
- Discussion sur la possibilité de créer un WhatsApp communal, en attente et à voir pour le RGPD.
- Demandes diverses : sacs à déjections, boîte à idées.
- Géraldine BERGER demande la possibilité de se renseigner afin de protéger les fresques de la tour du cimetière.
- Les conseillers communautaires perçoivent une indemnité mensuellement.
- Emploi sur les enrobés de la route de Bourdogne pour boucher les trous.

CLÔTURE DE LA SÉANCE : 22H55

Secrétaire de Séance,



Le Maire,

